

# NOTE DE RECHERCHE

## LA RENAISSANCE DU MONTÉNÉGRO

N°7 : LA QUESTION NATIONALE À  
TRAVERS LE MONDE

PAR GABRIEL MONETTE

avec la collaboration de  
Gabriel Turpin-Crête

NOVEMBRE 2013

En partenariat avec

# TABLE DES MATIÈRES

---

Introduction.....	2
Portrait géographique.....	2
Portrait démographique.....	3
Un peu d’histoire.....	3
Tensions au coeur de la Serbie-et-Montenegro.....	5
La question du référendum.....	6
L’indépendance.....	7
La situation économique.....	8
L’avenir du pays.....	8
Conclusion.....	9

# INTRODUCTION

**L**e Monténégro, ce modeste état côtier des Balkans bordant la mer Adriatique, comptant 620 266 habitants<sup>1</sup> selon le plus récent recensement, choisit la voie de l'indépendance le 21 mai 2006 par le biais d'un référendum lors duquel 86,5 % de la population s'est prononcée en faveur de l'autonomie, sans que celle-ci connaisse les épisodes de violence ayant caractérisé le même processus dans les républiques voisines. Ainsi,

il ne lui fallut que quelques jours pour obtenir la reconnaissance internationale nécessaire afin de prendre sa place au sein de la communauté des nations.

Comment expliquer l'accession à l'indépendance de cette jeune nation? Que furent les contextes économiques et politiques ayant mené au référendum de mai 2006? Quels défis le Monténégro devra-t-il surmonter?

## PORTRAIT GÉOGRAPHIQUE

**D'**abord, tentons de peindre les traits essentiels de ce pays au relief accidenté. Plutôt montagneux, le Monténégro s'articule en une succession de vallées étroites avec, le long du littoral Adriatique et dans la vallée de la rivière Zeta, ainsi qu'à travers le réseau hydrographique de son territoire,

pays affiche en quelque sorte un visage rappelant son histoire, marquée de rides et de cicatrices profondes, mêlant mer et montagnes, comme se mêlèrent peuples et religions ayant cherché à y prendre racine.

**Longtemps séparés de leurs cousins slaves, les premiers auraient développé une culture et une identité propre justifiant anthropologiquement une telle distinction. Toutefois, la question identitaire n'occupera pas une place centrale dans la promotion de l'indépendance, comme nous le verrons plus tard.**

D'aucuns prétendent que cette géographie particulière explique la différence entre Monténégrins et Serbes. Longtemps séparés de leurs cousins slaves, les premiers auraient développé une culture et une identité propre justifiant anthropologiquement une

une série de minces bandes de terre cultivable. Le territoire monténégrin est fort peu propice à l'agriculture, alors que seulement 12 % des terres y sont arables. La pêche est ainsi l'activité de subsistance principale sur la côte, longue de près de 300 kilomètres. Le

telle distinction. Toutefois, la question identitaire n'occupera pas une place centrale dans la promotion de l'indépendance, comme nous le verrons plus tard. Ce sont plutôt les questions économiques et politiques qui prendront l'avant de la scène.

<sup>1</sup> Statistical office Montenegro "Census of Population, Households and Dwellings in Montenegro 2011". Monstat. Consulté le 29 juillet 2013.

# PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

**L**e Monténégro est peuplé de Monténégrins à 44,98 %, de Serbes à 28,73 %, de Bosniaques à 8,65 %, d’Albanais à 4,91 % et d’une multitude d’autres groupes minoritaires (musulmans, Croates, Roms) comptant pour 12 %<sup>2</sup> de la population totale. Le panorama reste tout aussi diversifié lorsque l’on considère les langues parlées par les habitants : 63,6 % d’entre eux parlent le serbe, 22 % le monténégrin, 5,5 % le bosniaque et

5,3 % l’albanais. Toutes ces langues sont acceptées, néanmoins le monténégrin est considéré comme langue officielle du pays et est la seule langue reconnue par la Constitution. Si sa diversité ethnique et linguistique est importante, ce n’est pas le cas pour la religion, puisqu’on y retrouve une forte majorité de chrétiens orthodoxes, soit 74,2 % des citoyens. Suivent ensuite les musulmans, dans une proportion de 17,7 %, ainsi que 3,5 %<sup>3</sup> de chrétiens romains.

## UN PEU D’HISTOIRE

**C**omme c’est le cas pour de nombreuses nations européennes, il est difficile de mettre une date précise sur la naissance d’un sentiment national partagé par les Monténégrins<sup>4</sup>. L’arrivée d’une population d’origine slave et son installation définitive sur le territoire semble être considérée comme l’un des moments fondateurs, puisque les Monténégrins sont en quelque sorte des Serbes ayant vécu dans une région isolée par le relief montagneux que nous évoquions précédemment, ce qui aurait contribué à les différencier culturellement de leurs proches cousins.

À travers les siècles, les habitants de ce territoire enclavé entre mer et monts auront connu une impressionnante pluralité de situations politiques, passant de la pleine autonomie à la plus servile soumission vis-à-vis d’une puissance étrangère, visitant tout un

spectre de variations<sup>5</sup>. Indépendants durant les X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles sous la forme de deux principautés, le Zeta et le Duklja, ils ont par la suite rejoint le défunt Empire serbe. Ce dernier se divisa au cours du XIV<sup>e</sup> siècle pour s’écrouler définitivement, après quoi le puissant Empire ottoman, l’ancêtre de la Turquie, en annexa les restes. Pourtant, le Monténégro ne fut jamais totalement soumis par l’envahisseur ottoman et conserva une certaine autonomie<sup>6</sup> : même si, formellement, il s’agissait d’une province de l’Empire, pratiquement, elle restait souveraine<sup>7</sup>. Les Monténégrins ont donc goûté à l’indépendance, jadis, malgré plusieurs passages sous souveraineté extérieure et

<sup>3</sup> et 1 % d’athées

<sup>5</sup> Par exemple, au XV<sup>e</sup> siècle, la région était dominée par une théocratie où les autorités étaient nommées par une assemblée populaire.

<sup>6</sup> Constantinople considérait la région comme une province de son empire, mais elle n’avait pas d’influence *de facto* dans la région.

<sup>7</sup> Janusz BUGAJSKI, *Political Parties of Eastern Europe: A Guide to Politics in the Post-Communist Era*, M.E. Sharpe, 2002, p. 483.

<sup>2</sup> *Ibid*

<sup>4</sup> Le nom de la région est d’origine italo-vénitienne et voudrait dire « Montagne noire ».

ont fait preuve d'une grande résilience face à des entités politiques nettement plus puissantes.

Le pays a connu son plus récent épisode d'indépendance entre 1878, suite au Congrès de Berlin, et 1918, alors qu'il fut intégré au Royaume des Slaves et des Slovènes, qui devint la Yougoslavie (Royaume des Slaves du Sud) en 1929. Cette situation politique dura jusqu'en 1991, quand la République fédérative socialiste de Yougoslavie subit une dislocation sanglante, marquée par une terrible guerre qui enflamma l'ensemble de la région. Celle-ci se conclut par l'indépendance des républiques de Slovénie, de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Les Monténégrins, quant à eux, choisirent de rester unis à la Serbie lors d'un référendum « organisé à la hâte »<sup>8</sup>. En plus du contexte régional tendu causé par ce conflit fratricide déchirant, les jeux politiques issus de l'ancien régime yougoslave et l'économie fragilisée du pays ne favorisaient en rien quelque volonté autonomiste que ce soit<sup>9</sup>. L'heure de l'autodétermination n'avait pas encore sonné pour le peuple monténégrin<sup>10</sup>. Cependant, les éléments devant mener à son indépendance gagnaient irrésistiblement en importance, sur

la scène locale comme sur la scène régionale.

Une fois la guerre terminée, il fallut trouver une nouvelle forme de gouvernement pour les derniers morceaux de la défunte Yougoslavie. Le Monténégro et la Serbie<sup>11</sup> formèrent donc un nouvel état fédératif, la Serbie-

Les Monténégrins ont donc goûté à l'indépendance, jadis, malgré plusieurs passages sous souveraineté extérieure et ont fait preuve d'une grande résilience face à des entités politiques nettement plus puissantes.

et-Monténégro, une union décentralisée laissant au Monténégro tout l'espace politique lui permettant de se construire comme état indépendant. La constitution fédérale fut adoptée en 1992, soit immédiatement après la guerre, et fut modifiée en 2000. Cette dernière transformation de la structure fédérative s'avéra nettement désavantageuse pour le Monténégro qui refusa de la reconnaître. Cela ne manqua pas de faire émerger aussitôt maints conflits concernant l'application des pouvoirs de chaque membre. L'union ne devait être que temporaire, le temps que soit décidé le destin de la région<sup>12</sup>, et c'est d'elle que naîtra finalement la République du Monténégro, le 21 mai 2006, c'est pourquoi nous avons choisi cette période agitée pour entamer notre étude portant sur la situation politique précédant son indépendance.

<sup>8</sup> Julien CAZALA, « L'accession du Monténégro à l'indépendance », *Annuaire français de droit international*, vol. 52, no 1, 2006, p. 160.

<sup>9</sup> Cependant, ce référendum marqua le début d'un débat intense sur la question à l'intérieur du pays, autant dans la société civile que dans le gouvernement. Une indépendance de fait se développera pour préparer l'indépendance formelle qui aura lieu en 2006.

<sup>10</sup> Paul G. LEWIS, *Political Parties in Post-communist Eastern Europe*, Routledge, 2000, p. 15.

<sup>11</sup> Le Kosovo gardant un statut provincial au cœur de la Serbie.

<sup>12</sup> Julien CAZALA, « L'accession du Monténégro à l'indépendance », *op. cit.*, p. 161.

# TENSIONS AU CŒUR DE LA SERBIE-ET-MONTENEGRO

**T**el que nous l'avons précisé, l'union entre la Serbie et le Monténégro n'était pas une organisation politique conçue pour durer : sa constitution donnait d'importants pouvoirs à chacune des parties, au sein d'une entité centrale plutôt faible. Les pouvoirs décentralisés de la nation furent le sujet d'âpres débats dès les balbutiements de la petite fédération, le gouvernement de Podgorica refusant de reconnaître le pouvoir fédéral dans bon nombre de domaines, notamment celui des affaires étrangères : « Les autorités de Podgorica ne reconnaissant

Tel que nous l'avons précisé, l'union entre la Serbie et le Monténégro n'était pas une organisation politique conçue pour durer : sa constitution donnait d'importants pouvoirs à chacune des parties, au sein d'une entité centrale plutôt faible.

ni le service des affaires étrangères de la République fédérale, ni les engagements internationaux conclus par les autorités fédérales ». <sup>13</sup>

En effet, le Monténégro entretenait des relations avec d'autres nations alors qu'il devait, selon la constitution, déléguer ce pouvoir au gouvernement central de la fédération. Outre celui-là, plusieurs conflits de nature similaire n'ont cessé de poindre et d'animer la vie politique des Monténégrins, poussant quelques observateurs à qualifier cette situation préférable comme étant celle d'une

indépendance de fait. Donc, exposant les failles inhérentes au texte fondamental de l'union fédérale, les partisans d'une éventuelle indépendance possédaient un avantage sur leurs adversaires. La décentralisation du pouvoir et l'indépendance de fait de la région apportaient à juste titre davantage d'eau au moulin des prétendants à l'accession à une autonomie totale.

Par contre, une telle autonomie éloignerait le pauvre petit Monténégro de son grand et riche partenaire au sein de la fédération. En effet, l'économie

du premier était faible et fortement dépendante de son puissant partenaire serbe, significativement plus riche avec un produit intérieur brut

(PIB) près de dix fois supérieur, et nettement plus peuplé, avec dix fois la population monténégrine. Cette évidente dépendance économique poussa le gouvernement du Monténégro fédéré à développer des politiques d'émancipation économique, mais ce genre de programme ne pouvait assurer un véritable redressement économique. C'est pourquoi ses dirigeants choisirent, malgré leur appartenance à la fédération, de se tourner vers l'Union européenne. Celle-ci devait être la clé de voûte de la croissance économique et politique du Monténégro. Ainsi,

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 161 162.

en 2002, le Monténégro adoptait la monnaie européenne (euro)<sup>14</sup> tandis que son partenaire conservait le dinar serbe<sup>15</sup>, ce qui constituait un mouvement clair vers l'Europe et pavait la voie à une association florissante. L'éventuelle accession à un statut de membre de l'UE fut l'un des arguments

les plus importants de la campagne référendaire. D'ailleurs, le nom du parti indépendantiste mené par le premier ministre Milo Djukanovic, la *Coalition pour un Monténégro européen*<sup>16</sup>, laissait peu de doute quant à la teneur des arguments qu'il comptait mettre de l'avant pour promouvoir la séparation.

## LA QUESTION DU RÉFÉRENDUM

**L'**idée d'une sécession de la Région était bien présente dans les consciences comme dans les documents officiels depuis belle lurette, bien avant l'officialisation des résultats du référendum. La Constitution même de l'État fédéral de Serbie-et-Monténégro

La question du collège électoral était sensible : le peuple monténégrin était difficilement saisissable dans sa diversité. Qui plus est, il fallait déterminer si un citoyen du Monténégro vivant depuis un certain nombre d'années en Serbie aurait droit de se prononcer sur la question nationale.

incluait plusieurs éléments de nature à décrire le moyen permettant la dissolution de l'union<sup>17</sup>, notamment l'exigence que soit tenu un référendum conforme aux standards internationaux

afin que soit reconnu, en regard du droit international, l'indépendance respective des deux états issus de la dissolution de la fédération<sup>18</sup>.

La loi fondamentale de la Serbie-et-Monténégro présentait donc déjà une partie de l'explication de la route vers l'indépendance des Monténégrins. Il restait néanmoins une panoplie de détails à définir et une commission fut formée par l'Union européenne afin de les mettre en lumière et d'assurer le bon déroulement d'un éventuel référendum sur la question nationale. Les questions centrales qui devaient être tranchées concernaient la détermination d'un collège électoral représentatif et le seuil nécessaire à la légitimité du résultat.

La question du collège électoral était sensible : le peuple monténégrin était difficilement saisissable dans sa diversité.

<sup>14</sup> Alexandre SOKIC, « L'euroisation au Monténégro », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1057, n° 5, 1<sup>er</sup> novembre 2006, pp. 58-68.

<sup>15</sup> Ce choix fut « unilatéral », c'est-à-dire qu'il ne fut pas le fruit de négociation avec l'UE (ce qui serait plutôt une intégration à la monnaie européenne). Le Monténégro a une longue histoire d'utilisation de monnaie étrangère. Lors d'un épisode d'hyperinflation important, le Fonds monétaire international participa à lier la valeur de la monnaie locale à la monnaie allemande (qui allait devenir l'euro).

<sup>17</sup> Julien CAZALA, « L'accession du Monténégro à l'indépendance », *op. cit.*

<sup>16</sup> Le DPS (Parti démocratique des socialistes), le SDP (Parti social-démocrate) et le HGI (Initiative civique croate).

<sup>18</sup> Charte constitutionnelle de l'Union d'États de Serbie-et-Monténégro, 4 février 2003, article 60. Disponible en français sur <http://mjp.uni-perp.fr/constit/jru2003.htm>.

Qui plus est, il fallait déterminer si un citoyen du Monténégro vivant depuis un certain nombre d'années en Serbie aurait droit de se prononcer sur la question nationale. L'Union européenne eut un poids important lors des délibérations sur ces points litigieux. Elle imposa une participation d'au moins 50 % de la population pour que le référendum soit légitime et qu'il ne soit pas seulement considéré comme « consultatif »<sup>19</sup>. La participation excéda largement cette marque, alors que 86,5 % des Monténégrins exercèrent leur droit de vote. Le référendum fut conséquemment considéré comme légitime.

Il ne s'agissait évidemment pas de la seule question litigieuse. Il fallait également déterminer ce qui constituait une majorité légitime. Les opposants à l'indépendance affirmaient qu'une majorité du corps électoral était nécessaire pour faire sécession, tandis que les indépendantistes défendaient une proposition voulant que la majorité des citoyens ayant participé au vote

doit être légitime<sup>20</sup>. Encore une fois, l'Union européenne eut une importance capitale dans cette décision : elle imposa un seuil minimal référendaire de 55 % pour reconnaître l'indépendance du pays. Celui-ci n'était pas sans problème et Julien Cazala reconnaissait, dans un article publié en 2006, que la situation entourant la question référendaire monténégrine ressemblait à ce que le Québec avait expérimenté lors de ses référendums sur la souveraineté nationale, affirmant que le débat sur la définition de la notion de « majorité claire » ressemblait aux débats entre l'Union européenne et le gouvernement monténégrin<sup>21</sup>. Toutefois, il aurait été mal avisé de la part du Monténégro de se refuser aux exigences européennes, considérant que l'accession à l'UE était partie intégrante du plan de redressement économique mis de l'avant par les partisans de l'indépendance. Le seuil de 55 % fut donc entériné et le résultat du référendum, à 55,5 % en faveur de la séparation, respectait l'impératif de reconnaissance européenne.

## L'INDÉPENDANCE

**T**el que nous venons tout juste de l'évoquer, l'indépendance monténégrine se fit en corollaire avec une forte volonté d'adhésion à l'Union européenne. Le président de l'époque, Filip Vujanovic, élu en 2003, avait placé cet enjeu au centre de son programme. Les résultats du référendum justifèrent une rapide reconnaissance internationale et une séparation pacifique. Deux semaines seulement après le résultat

du 21 mai 2006, soit le 3 juin de la même année, le Monténégro proclama officiellement son indépendance. Il en résulta la séparation formelle de l'état et de son ancien partenaire, la Serbie, ainsi que la dissolution de la brève Serbie-et-Monténégro. Depuis, le gouvernement multiplie les efforts pour détendre les relations avec son ancien voisin serbe, tout en cherchant à démultiplier les partenariats avec l'Union européenne.

<sup>19</sup> Julien CAZALA, « L'accession du Monténégro à l'indépendance », *op. cit.*, p. 168-169.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 170.



En janvier 2007, le Monténégro a rejoint le groupe de la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). En décembre 2011, il est devenu le 156<sup>e</sup> membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En 2010, le Conseil

de l'Europe (EC) lui accorda le statut de « candidat à l'adhésion » et les négociations ont été engagées le 29 juin 2012, cependant le pays doit encore se montrer proactif dans le combat contre la corruption et le crime organisé.

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

**L**e Monténégro ne diffère pas économiquement de sa petite géographie et démographique, avec un PIB annuel d'à peine plus de quatre milliards de dollars américains, ce qui revient à un PIB annuel par habitant d'environ 7000 \$<sup>22</sup>. Le taux de chômage, quant à lui, est relativement stable depuis l'indépendance, soit environ 19 %<sup>23</sup>.

La question économique restera pour le Monténégro un espace litigieux, problématique. Il n'était pas clair que l'indépendance pouvait à elle seule redresser le pays, d'ailleurs celui-ci ne peut se targuer d'avoir fait

quelque progrès particulier depuis son indépendance, sa lente et légère croissance étant fortement semblable à celle des autres pays des Balkans. Les données de la région doivent être mises en perspective, puisque cette dernière souffre d'une grande criminalité, l'économie informelle, hors du contrôle ou des instruments de mesure gouvernementaux, ayant une place prépondérante au sein de la société. Ce haut taux de criminalité et le manque de contrôle économique qui en résulte sont par ailleurs autant de causes du ralentissement du processus d'adhésion du Monténégro à l'Union européenne.

## L'AVENIR DU PAYS

**L**e Monténégro est une petite nation sur pratiquement tous les plans : économique, géographique, démographique. Il ne possède pas de poids suffisant pour espérer avoir une influence quelconque dans les enjeux régionaux. Pire, sa faiblesse en fait une victime facile pour les puissances étrangères qui pourraient aisément s'ingérer dans la politique locale. Sur ce plan, la Russie, qui se veut un joueur

de plus en plus important dans la région, a su profiter des récentes privatisations opérées par l'État, ces dernières ayant offert aux investisseurs de nombreuses opportunités pour se saisir d'entreprises-clés de l'économie monténégrine<sup>24</sup>. La menace de capture politique par des intérêts étrangers est d'autant plus présente que le pays cherche activement à attirer les capitaux étrangers pour sortir le peuple de sa pauvreté.

<sup>22</sup> Comme comparatif, la seule ville de Québec, la même année, avait un PIB d'un peu plus de 30 milliards de dollars.

<sup>23</sup> Données de la Banque Mondiale, consultés le 20 août 2013 <http://data.worldbank.org/indicator/SU.UEM.TOTL.ZS>

<sup>24</sup> Philippe CHASSAGNE, « Un équilibre balkanique : Le Monténégro et les investissements russes », *Outre-Terre*, n° 27, n° 1, 24 février 2011, pp. 177-186.

Les relations entre le Monténégro et la Russie sont désormais plus tendues alors que des conglomérats russes manœuvrent pour acquérir des secteurs industriels cruciaux du pays<sup>25</sup>. Il ne serait pas surprenant que le contrôle économique du Monténégro devienne un enjeu important de la lutte d'influence

**Les relations entre le Monténégro et la Russie sont désormais plus tendues alors que des conglomérats russes manœuvrent pour acquérir des secteurs industriels cruciaux du pays**

que se livrent Bruxelles et Moscou. Ces tensions pourraient accélérer le processus d'adhésion du pays à l'UE ou, du moins, pèseront lourd lorsque sera évaluée la candidature du pays balkanique. À ce sujet, le Monténégro fait des progrès, mais reste encore dans une situation difficile qui ne permet pas d'envisager

une entrée à court terme, surtout lorsque l'on considère la situation économique difficile de certains membres de l'Union européenne, notamment la Grèce, l'Espagne et l'Irlande; certains décideurs de l'UE pourraient voir dans le Monténégro un boulet plutôt qu'une bouffée d'air frais, même si « [le]

Monténégro dispose du statut de candidat depuis décembre 2010. Pour autant, les négociations d'adhésion ne sont pas engagées dans l'attente

de progrès significatifs du Monténégro dans 7 domaines particuliers concernant en particulier le fonctionnement de l'État de droit, la lutte contre la corruption et la lutte contre la criminalité organisée. Le Conseil européen du 9 décembre 2011 a fixé un objectif de début des négociations pour juin 2012 ».<sup>26</sup>

## CONCLUSION

**D**epuis l'indépendance, la trajectoire politique semble constante : le président et le premier ministre sont réélus successivement sur les mêmes plates-formes pro-européennes. Il est clair que les dirigeants du pays cherchent par tous

les moyens à rejoindre les organisations internationales atlantique et mondiale. Les jeux politiques à l'échelle européenne participeront peut-être à accélérer l'accession du pays au statut de membre de l'UE. Cependant, les défis sont grands pour cette petite nation.

<sup>25</sup> Daniela HEIMERL, « Les défis de l'indépendance », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1062, n° 4, 19 novembre 2007, pp. 176-183.

<sup>26</sup> [http://www.tresor.economie.gouv.fr/2804\\_Adhesion-du-Montenegro-a-lUnion-europeenne-etat-des-lieux](http://www.tresor.economie.gouv.fr/2804_Adhesion-du-Montenegro-a-lUnion-europeenne-etat-des-lieux) (consulté le 16 août 2013)

# La série « La question nationale à travers le monde »

Les Québécois sont-ils les seuls, à travers le monde, à se poser la question de leur destin comme nation? Sont-ils les seuls à se demander s'ils doivent devenir un pays ? Sont-ils les seuls à s'inquiéter pour l'avenir de leur langue et de leur identité?

On a de temps en temps l'impression que le Québec fait bande à part dans le monde contemporain. Pourtant, un peu partout à travers le monde, on se pose ou on s'est posé de semblables questions.

Dans la série « La question nationale à travers le monde », l'Institut de recherche sur le Québec et le *Journal de Montréal* proposent un voyage à travers le monde pour mieux se comprendre.

## Présentation de l'IRQ

Fondé en 2002, l'Institut de recherche sur le Québec (IRQ) a pour mission de susciter, de soutenir et de diffuser des recherches et des textes d'opinion sur des sujets touchant le développement du Québec, la défense de ses intérêts vitaux et de l'identité qu'ils traduisent.

Lieu d'échanges, de concertation et de débats entre les groupes et les individus qui réfléchissent et agissent pour bâtir le Québec, l'IRQ se situe au carrefour de l'observation et de l'action.



2207, rue Fullum  
Montréal (Québec) H2K 3P1  
Téléphone : 514 527-6223

[www.irq.qc.ca](http://www.irq.qc.ca)